



ETRE REFERENT BIENTRAITANCE EN ESSMS

Objectif général : permettre aux professionnels de s'approprier le statut de référent bientraitance dans son établissement



Modalités (Inter)

Dates des 3 sessions disponibles :



09 décembre 2024
31 janvier 2025
20 mars 2025



9h00-17h00



1 jour (7 heures)



Saint Paul (Présentiel)

Public concerné :

- Référent bientraitance de l'établissement (IDE, AS)

Pré-requis :

Français lu, écrit, parlé

Tarifs :

- Inter : 480€ / stagiaire

Nombre de participants :

- Minimum : 6 / Maximum 10

Formateur-trices :

Professionnels du milieu soignant (IDEC, Psychologue,...)

Accessibilité :

Si vous êtes en situation de handicap et que vous avez besoin d'aménagements spécifique pour participer à la formation, merci de nous le préciser lors de votre demande d'inscription.

Inscription :
www.qualirun.re

Objectifs pédagogiques :

- Approfondir la compréhension du concept de bientraitance
- Connaître les déclinaisons de la bientraitance : résidents, familles, professionnels
- S'approprier le rôle de référent bientraitance
- Faire le lien avec les supports opérationnels (comité éthique, CHSCT, Conseil de la vie sociale ...)
- Développer une méthodologie de recueil de données et d'évaluation
- Etre en mesure d'organiser et promouvoir la politique de bientraitance dans l'établissement

Contenu de la formation :

- **Séquence 1** : cadre législatif et réglementaire, définition des notions de base : bientraitance, maltraitance, bientraitance éthique, référence. Faire le lien avec les projets institutionnels (projet d'établissement, projet associatif)
- **Séquence 2 : La bientraitance** (pour la personne accueillie, la familles et les proches, les professionnels)
- **Séquence 3 : être référent**
 1. Le rôle et la posture du référent
 2. Les missions du référent
 3. Les observations à réaliser, les questions à se poser, les pièges à éviter
 4. Le référent bientraitance et le référent du résident, quelle collaboration ?
 5. Le référent bientraitance dans le paysage institutionnel (les groupes de travail, la gestion des risques, cartographie des situations de maltraitance)
- **Séquence 4 : organiser et promouvoir la bientraitance dans son établissement**
 1. Les acteurs impliqués
 2. La méthodologie : état des lieux (auto-évaluation), objectif, priorisation des actions ...
 3. Les outils : boîte à idées, déclaration des événements indésirables

Moyens pédagogiques :

Les formateur.trices utiliseront des méthodes de pédagogie active :

- Expérimentation ludique : immersion sur le terrain et jeux professionnels
- Apports théoriques et supports pédagogiques
- Travaux en petits groupe (étude de cas)
- Echange en groupe et analyse des expériences vécues

Evaluation de la formation :

L'évaluation des compétences acquises par chaque stagiaire se fera en cours ou en fin formation, via une évaluation du formateur et une auto-évaluation des acquis de la formation (QCM).